



Que faire quand ma maison se trouve sous scellés

Par **jean jacques**, le **04/05/2009** à **14:25**

Bonjour, ma locataire a été victime d'une blessure par un fusil de chasse tiré par son ex mari; celui-ci a reconnu les faits et il est incarcéré; cela s'est passé au mois de février 2009 : depuis les scellés sur la maison; je ne perçois plus de loyer car ma locataire a trouvé une autre maison; et m'a informé par lettre recommandée qu'elle quitte la maison: ses meubles sont toujours à l'intérieur; j'ai vu les gendarmes; qui me disent qu'un expert balistique doit venir avant que je puisse récupérer les clés; d'abord au mois de mars puis avril; maintenant; en mai; il m'a dit d'écrire au juge ce que j'ai fait; aucune réponse depuis 3 semaines; je perds donc 500€ chaque mois; ma maison ne s'arrange pas car toujours fermée depuis le 5 février sans chauffage; quelle solution me conseillez-vous; car ces 500€ me posent problème à ma banque; vu que je suis en invalidité; merci de vos réponses